

L'IMPÉRATIF

En général, les verbes à l'impératif, aux personnes suivantes, se conjuguent comme les verbes au présent de l'indicatif.

(consulter aussi le document intitulé « donner un ordre/conseil »)

Présent de l'indicatif	Impératif
Tu prends à droite	Prends à droite !
Nous tournons à gauche	Tournons à gauche !
Vous prenez ce chemin	Prenez ce chemin !

ATTENTION : À la deuxième personne du singulier, les verbes finissant par ES au présent de l'indicatif et le verbe aller perdent le S à l'impératif.

Présent de l'indicatif	Impératif
Tu tournes à droite	TOURNE à droite (tourneS) !
Tu restes à l'intérieur	RESTE à l'intérieur (resteS) !
Tu ouvres la porte	OUVRE la porte (ouvreS) !

MAIS

Tu suis mes conseils	SUIS mes conseils !
Tu vends ta maison	VENDS ta maison !

Pour les verbes être, avoir, savoir, vouloir l'impératif prend la forme suivante (celle du subjonctif)

Être	avoir	Savoir	Vouloir
Sois	Aie	Sache	Veuille
Soyons	Ayons	Sachons	
Soyez	Ayez	Sachez	Veillez

Impératif des verbes pronominaux

Pour les verbes pronominaux, la personne du verbe est la même que celle de son pronom.

Modèles :

Promène-**toi** (Se promener – tu te promènes)

Promenez-**vous** (Se promener – vous vous promenez)

Repose-**toi** (se reposer – tu te reposes)

Reposez-**vous** (se reposer – vous vous reposez)

La place du pronom à l'impératif négatif

Ne **te** promène pas (Se promener – tu te promènes)

Ne **vous** promenez pas (Se promener – vous vous promenez)

Ne **te** repose pas (se reposer – tu te reposes)

Ne **vous** reposez pas (se reposer – vous vous reposez)

Avec la contribution financière de :

**Office québécois
de la langue
française**

Québec 